



CC du Pays de Boussac (Siren : 242303139)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Boussac
Arrondissement	Guéret
Département	Creuse
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	28/12/1992
Date d'effet	01/01/1993

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Gilles HENRY

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	MAIRIE DE BOUSSAC
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	23600 BOUSSAC
Téléphone	05 55 65 83 94
Fax	05 55 65 83 97
Courriel	communaute-communes-pays-boussac@wanadoo.fr
Site internet	communaute-communes-pays-boussac@wanadoo.fr

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	6 554
Densité moyenne	18,09

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 15

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
23	Bétête (212302202)	345
23	Bord-Saint-Georges (212302608)	378
23	Boussac (212303101)	1 356
23	Boussac-Bourg (212303200)	820
23	Bussière-Saint-Georges (212303804)	246
23	Clugnat (212306401)	727
23	Lavaufranche (212310403)	253
23	Leyrat (212310809)	161
23	Malleret-Boussac (212312003)	249
23	Nouzerines (212314603)	250
23	Saint-Marien (212321301)	199
23	Saint-Pierre-le-Bost (212323307)	146
23	Saint-Silvain-Bas-le-Roc (212324008)	510
23	Soumans (212317408)	622
23	Toulx-Sainte-Croix (212325401)	292

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 21

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>- en régie ou en délégation de service, et en fonction des besoins : collecte OM et sélectif - communication et information : création de matériel de communication sur le tri, la prévention et la thématique générale des déchets ménagers, ambassadrice du tri.</i></li> <li>- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Traitement des OM, tri et valorisation su sélectif, déchetterie, compostage, quai de transfert, toute étude nécessaire à l'optimisation de la performance des services (ex : redevance incitative).</i></li> <li>- Autres actions environnementales <i>- actions générales en matière d'environnement ou de politique du cadre de vie - développer une politique de communication de proximité - étude, aménagement et gestion d'un étang (étang du Montet) - études et toute action liées à la création et à l'exploitation d'équipements visant à développer les énergies renouvelables sur le territoire communautaire</i></li> </ul>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action sociale <i>- construction, aménagement et gestion d'une maison de santé pluridisciplinaire - repas à domicile, transports à la demande - toute action nouvelle de caractère intercommunal et décidée par le conseil communautaire à l'exception d'un CIAS.</i></li> </ul>

## Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

- *aménagement, extension, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques. Sont d'intérêt communautaire la zone existante de la Grange Boursaud créée par la C.C. avec instauration d'une taxe professionnelle de zone (communes de Boussac et Boussac-Bourg), toute zone future à caractère industriel, commercial, tertiaire ou artisanal d'un seul tenant supérieure à 2 hectares, la reprise de friches industrielles dont l'aménagement nécessite pour la commune d'implantation un financement supérieur à 250 000 € H.T.. Les zones d'activités communales à caractère industriel, commercial, tertiaire ou artisanal existantes à la date de création de la C.C. ne sont pas d'intérêt communautaire.*

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

- *actions de développement économique : gestion des bâtiments relais intercommunaux existants, mise à disposition de locaux industriels et artisanaux existants appartenant à la C.C., création d'immobilier d'entreprise sur les zones communautaires sans seuil d'intervention, et sur le reste du territoire pour des projets intéressant plusieurs communes, pépinières d'entreprises (construction et aménagement de locaux), aides à l'implantation et au développement des entreprises, maternage d'entreprises : création d'un centre de ressources. Les actions et opérations de développement économique concernant les petits commerces alimentaires ou de service de proximité du type du dernier commerce de sa catégorie dans la commune ne sont pas considérées d'intérêt communautaire. Elles restent de la compétence exclusive des communes membres. - Démarche Collective Territorialisée (DCT).*

## Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

*actions à destination de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse - développer, créer, gérer, animer et soutenir des actions et des services à destination de la petite enfance 0-4 ans, de l'enfance 5-12 ans, et de la jeunesse 13-25 ans notamment sur les modes de garde de la petite enfance, l'organisation d'activités pour pré-adolescents et adolescents - construction et gestion d'un pôle socio-culturel dédié à l'enfance et à la jeunesse comprenant : un relais assistante maternelle, un service de garde pour la petite enfance 0-4 ans, un accueil de loisirs sans hébergement, un point information jeunesse, une salle polyvalente pour la pratique d'activités extrascolaires - soutien financier au PIJ - toutes actions nouvelles à destination de la petite enfance, de l'enfance et/ou de la jeunesse décidées par le conseil communautaire.*

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

*Construction, entretien et gestion d'un terrain pour la pratique de sports motorisés et de sports cyclistes sur l'ancien stade de football de Bussière St Georges.*

- Activités culturelles ou socioculturelles

*Favoriser la vie culturelle par la mise en réseau des acteurs locaux et appui technique aux opérations intercommunales - soutien financier pour le P. I. J. - création et gestion d'un centre socioculturel - enseignement de la musique, de la danse et du théâtre dans le cadre du Conservatoire départemental Emile Goué*

## Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

*schéma de secteur*

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

*- est d'intérêt communautaire toute nouvelle ZAC visant à accueillir des activités industrielles, commerciales, artisanales, tertiaires ou touristiques*

- Constitution de réserves foncières

*- constitution de réserves foncières nécessaires à l'exercice des compétences de la C.C.*

## Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire : dessertes de la zone d'activités de la Grange Boursault, toute voirie nouvelle ou existante à caractère intercommunal après décision du conseil communautaire. -  
entretien de la voirie communale : service du point à temps uniquement.

#### Développement touristique

##### - Tourisme

- impulser et coordonner l'action touristique - élaboration et mise en place d'actions spécifiques, de caractère intercommunal à l'exception de celles exercées par le sivom de Boussac/Chatelus Malvaleix

#### Logement et habitat

##### - Programme local de l'habitat

- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire

- toutes actions d'intérêt communautaire visant à la réhabilitation de logements (notamment locatifs)

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

- PRIG

#### Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

- élaboration, gestion et suivi d'une politique de pays comprenant : adoption et signature de la charge de pays Combraille en Marche incluant le périmètre et le choix de l'organisme porteur, adoption et signature du contrat de pays pour la mise en oeuvre du pays Combraille en Marche, - contrat de Pôle

- Autres

- entretien de la voirie communale : service du point à temps uniquement

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
23	SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES DE LA CREUSE (252309646)	SM fermé	126 511
23	Syndicat mixte d'études pour la gestion des déchets ménagers en Creuse (200017119)	SM ouvert	114 410
23	syndicat mixte ouvert Conservatoire départemental Emile Goué (200014496)	SM ouvert	58 669

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)